

97ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE DE FRANS

Assemblée générale du 14 Octobre 2011

Restaurant scolaire (Ecole maternelle)

Personnes présentes : 28 familles sur 125 familles inscrites
Mr le Maire,
Membres de droit du CA de la cantine : Mmes Nuguet et Blache
Le personnel de la Mairie : Clair Patoux, Cathy Cardin
Le personnel de la cantine : Mmes Paturel, Durand et Ducreux

Remerciements de Valérie Merle (Présidente):

Valérie remercie les familles présentes, Mr le Maire Martial Thévenet et Mmes Nuguet et Blache membres de droit du CA de la cantine. Elle présente les différentes personnes travaillant à la cantine (personnel de la mairie et de l'association) et les remercie pour leur travail. Elle remercie également tous les membres du conseil d'administration, tous bénévoles, sans qui l'association et la cantine ne fonctionnerait pas.

I) Rapport Moral

a) Quelques chiffres et les repas festifs

Sur 2010-2011 : 'environ 16264 repas ont été servis, soit en moyenne 130 repas par jours sur les 2 services

-125 familles inscrites à ce jour.

Les 2 repas festifs, du fait de leur succès, sont reconduits chaque année : repas de Noël et pique-nique de fin d'année.

Beaucoup d'inscriptions exceptionnelles pour ces repas qui sont à 6 € sans cotisation pour les enfants n'ayant jamais mangé à la cantine.

- ✓ Le repas de Noël 2010 : (160 enfants et 30 adultes) s'est déroulé le vendredi avant les vacances scolaires de Noël dans la salle polyvalente de Frans. Tous les enfants ont mangé en même temps. Présence également des instituteurs, de Mr le Maire, du personnel de la mairie travaillant à la cantine et de bénévoles. Animations par les enfants et passage du Père Noël...

Cette année le repas de Noël aura lieu le 16 Décembre 2011

- ✓ Le pique nique 2010 a lieu le dernier jour de l'année scolaire, dans la cour de l'école maternelle (162 enfants). (En cas de pluie il était prévu un repli dans la salle polyvalente.) Il est ouvert à tous les parents qui le souhaitent (6€). Une dizaine de parents étaient présents. Cette année, c'était un menu 'fast food' qui a été présenté, mais très compliqué à gérer et qui ne sera pas renouvelé,

Le pique-nique de fin d'année aura lieu le 5 Juillet 2012.

b) Fonctionnement de la cantine

Deux services :

Les CP mangent au 1^{er} service avec les 3 classes de maternelles de 11h20 à 12h30, servi par le personnel municipal aidé par l'une de nos employées qui par la suite descend chercher les grands à l'école primaire. A la fin de ce service les enfants sont gardés dans la cour de l'école maternelle par du personnel municipal.

Le 2^{ème} service (du CE1 au CM2) est servi de 12h30 à 13h30, par le personnel employé par l'association. En attendant les élèves sont en récréation dans la cour de l'école primaire sous la surveillance du personnel de l'association.

Nous ne pouvons pas servir toutes les classes en même temps à cause d'exiguïté des locaux.

c) Le passeport cantine

A partir de cette année, pour les Maternelles c'est un petit livret d'une page seulement (renseignement concernant l'enfant + charte). Pour les primaires, pas de changement (renseignement + charte + pages pour les commentaires).

Il permet de faire l'échange entre l'association de la cantine et les parents au sujet du comportement de l'élève pendant la cantine.

Les appréciations sur le passeport sont notées par des membres du bureau qui prennent en compte les remarques du personnel.

Lorsque tout va bien nous l'indiquons par quelques mots simples ou des smileys, car il est important de dire à un enfant que son attitude pendant le temps de cantine est positive et qu'il doit continuer ainsi. A l'inverse, nous vous indiquons également ce qui ne va pas, quelles sont les consignes qui n'ont pas été respectées, afin que vous compreniez pourquoi votre enfant a eu des remontrances, une punition ou une croix (voir le règlement pour le système de croix)

Nous rappelons également que vous pouvez nous faire part de vos remarques, observations, critiques...

d) Le personnel de la cantine

L'année dernière, 4 personnes étaient employées par l'association : Janine Paturel, Daniele Durand (de retour en décembre 2010), Magali Ducreux et Sylvie Caer. Cette année, plus que 3 personnes, Sylvie Caer étant partie pour occuper un poste d'ATSEM à Trévoux suite à la réussite du concours.

Avec un effectif de 4 personnes, c'était assez confortable, surtout pour le 1er service qui l'année dernière était très chargé (entre 50 et 60 enfants et beaucoup de maternelles dont il faut s'occuper pour couper la viande, etc)

Mais cela a eu une certaine incidence sur les comptes (voir bilan financier)

Le personnel de la cantine est formé aux gestes de premier secours et régulièrement recyclé.

Lorsqu'un accident survient, le personnel applique les gestes de premiers secours et met en place la procédure normale :

- 1) appel des secours (qui donnent aussi des informations sur la conduite à tenir);
- 2) appel des parents
- 3) appel d'un membre du bureau.
- 4) transmission de l'information aux enseignants

Rappel : le personnel ne peut donner de médicaments.

Il pourrait être utile de rappeler aux enfants, que lorsqu'un de leur camarade se blesse, il ne doit être ni touché ni déplacé.

Magali a organisé en Avril 2011, une session d'initiation aux gestes de premier secours à la classe des CM2. La formation s'est organisée en 4 groupes de 7 personnes, les mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 12h45 sur 5 semaines, autour de cours 'théoriques' mais essentiellement pratiques et insistant surtout sur la procédure d'alerte.

Cette initiation a été très appréciée par les enfants.

La reconduction de l'expérience est à voir car il manquera une personne pour la surveillance ce qui n'est pas envisageable. La présence d'un ou deux bénévoles serait alors souhaitable.

II) rapport financier :

Claire Vaudant (trésorière) présente le compte de résultat et le bilan.

Elle explique le compte de résultat et le bilan : cette année une hausse du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Il y a eu plus de vente de repas notamment à 6 € (correspondant aux repas exceptionnels de Noël et du Pique Nique, mais aussi aux commandes de repas dit « sauvages »).

Les principaux changements par rapport à l'exercice précédent sont l'augmentation des salaires et des charges salariales (avec le retour de Danièle DURAND), la diminution de l'achat des repas ensuite de la négociation avec notre traiteur RPC (nous sommes passés d'un prix de 2,86 € TTC à 2,74 € TTC le repas), et la baisse des créances clients et fournisseurs.

Tous ces éléments justifient de la baisse du résultat, qui s'élève cette année à 303,61 €.

La Mairie joue un rôle important et supporte le coût de beaucoup de choses (bâtiments, matériels chauffage, etc...) pour la cantine ainsi que la mise à disposition de son personnel ce qui représente approximativement un coût de 60 000 € (et non 40 000 € comme annoncé sur le bilan).

(Voir tableaux en annexe)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

III) Vote de confiance :

Accordez vous votre confiance au conseil d'administration sortant ? oui à l'unanimité

IV) Election du nouveau conseil d'administration

Il est rappelé que la cantine fonctionne grâce à l'implication de parents bénévoles et que l'on a besoin de relève. Après un tour de table, de nouvelles personnes se présentent.

M. LOUIS
MME DAMESIN
MME VELU
M. ROUSSELLE
M. ARCHENY

Reconduisent leur engagement auprès de l'association

M.GUILLAUMAUD
M.REYNAUD
MME BARBET
MME VIALLA
MME VAUDANT
M.GUILLAUD
MME VALENCOT
MLLE CHACON
MME MERLE.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué.

V) Questions diverses

-Emploi d'une 4ème personne? Cela entrainerait certainement un résultat négatif et pourrait impliquer l'augmentation du tarif des repas. Sera à l'étude du prochain CA

- Les parents sont invités à venir voir le fonctionnement et le déroulement des repas.

-Les permanences de fin d'année sont essentielles pour anticiper la rentrée et les premiers jours de cantine. Nous ne pouvons en faire fin août car les bénévoles ne sont pas disponibles à ce moment là. Nous ne pouvons accepter les demandes d'inscriptions de dernière minute faites par téléphone ou par mail, car encore une fois les bénévoles ne sont pas toujours présents et ne peuvent prendre ces inscriptions à temps. Par ailleurs, les repas doivent être commandés auprès du traiteur et nous ne pouvons pas l'appeler tous les jours pour modifier le nombre de repas à fournir. Les inscriptions sauvages de début d'année ne sont pas tolérables, cela signifie qu'il n'y a pas assez de repas commandés pour le nombre d'enfants se présentant à la cantine et cela pénalise les enfants dont les parents ont respecté les règles du jeu.

- Il est rappelé que les chèques de remboursements sont principalement remis lors de l'AG, mais pour les personnes n'ayant pas fait le déplacement ils sont soit envoyés par la poste soit transmis par l'intermédiaire du cahier de correspondance.

-Problèmes de discipline et conduite du personnel : Le repas qui doit être un moment de détente pour les enfants doit se dérouler dans le calme et le personnel est tenu de faire respecter une certaine discipline. La punition reste assez exceptionnelle et n'est appliquée qu'en cas d'indiscipline répétée. Nous rappelons que les sanctions vexatoires ou physiques sont strictement interdites. Il n'y a jamais de privation de desserts ou de nourriture, malgré les dires d'un parent. Un malheureux 'si tu ne manges pas ton entrée, tu n'auras pas de dessert' a pu être dit et est bien sûr à proscrire. Nous allons voir si une formation peut venir en aide au personnel dans son approche des enfants et de la gestion des problèmes de discipline. Mais il faut aussi dire que 70 enfants à servir ce n'est pas toujours simple et nous invitons les parents qui le souhaitent à venir voir comment cela se passe.

La séance est levée à 22h30, suivie d'un verre de l'amitié.

Les chèques de remboursement ont été remis aux parents présents.

Vendredi 21 Octobre 2011 ont été élus au bureau :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| ▪ Présidente | Valérie Merle |
| ▪ Vice président | Fabien Archeny |
| ▪ Trésorière | Claire Vaudant |
| ▪ Trésorier adjoint | Nicolas Guillaumaud |
| ▪ Secrétaire | Pascale Velu |
| ▪ Secrétaire adjointe | Lora Chacon |

La présidente

La secrétaire